

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUIN 2021

Le premier juin deux mille vingt et un, le Conseil Municipal de Goderville s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. CARLIERE Frédéric, Maire.

La séance a été publique, dans le respect du protocole sanitaire imposé par la Covid-19.

Etaient présents :

MM. CARLIERE Frédéric, COSTANTIN David, DENEUFVE David, GERON Michel, LEGROS Mathieu, LEPETIT Patrick, MOIZAN Gérard, REVOL Philippe, ROSE Marc et VOGEL Benjamin.

Mmes BOUREL Fanny, COZIC Bernadette, DUMONTET Mireille, FAUCHIER Elise, LAVILLE-RENET Gérardine, MESNIL Virginie et VANIER Pascaline.

Pouvoirs :

Mme LEBER Sophie donne pouvoir à M. MOIZAN Gérard.

M. FLEURY Philippe donne pouvoir à M. CARLIERE Frédéric.

Absents et excusés : Mmes BACHELEY Françoise, CHEDRU Dominique, LEBER Sophie, LEROUX Christelle et M. FLEURY Philippe.

Secrétaire de séance : Mme COZIC Bernadette.

Le procès-verbal de la précédente séance est soumis à approbation.

Il est adopté à l'unanimité.

Sauf indication contraire, la délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Question n° 1 : Frais de scolarité

Tarifs pour l'année scolaire 2020-2021

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des enfants sont concernés par des frais de scolarité pour l'année scolaire 2020-2021 dont certains du territoire de la Communauté de communes Campagne de Caux et d'autres extérieurs au territoire de la Communauté de communes. Les frais seront de 530 euros par enfant.

Question n° 2 : Cantine scolaire municipale

Tarifs pour l'année scolaire 2021-2022

→ Pour les enfants de l'école maternelle	3.27 €
→ Pour les enfants de l'école élémentaire	3.78 €
→ Pour les maîtres et autres adultes	5.43 €

Ces tarifs entreront en vigueur le 02 septembre 2021.

Question n°3 : Garderie municipale

Tarifs pour l'année scolaire 2021-2022

<u>GARDERIE</u> de 7h30 à 8h30 :	1.00 €
<u>GARDERIE</u> de 16h15 à 17h30 :	1.00 €
<u>GARDERIE</u> de 17h30 à 18h30 :	+ 1.00 €

Au-delà de 18h30, le quart d'heure est facturé 5.00 €.

Ces tarifs entreront en vigueur le 02 septembre 2021.

Question n°4 : Participation 2021**Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)**

Une participation de 667.92 euros est délibérée soit 0.23 euros X habitant (2904).

La convention de contribution financière pour l'année civile 2021 avec le Département de la Seine-Maritime sera signée par Monsieur le Maire

Question n°5 : Indemnité**Gardiennage de l'église communale**

Le montant maximum fixé dans la circulaire du Ministère de l'Intérieur, soit 120.97 euros est attribué pour l'année civile 2021.

1 abstention – Madame MESNIL Virginie

Question n°6: Demande de subvention**Région au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)**

Une aide financière est sollicitée auprès de la Région de Normandie dans le cadre du FNADT pour l'année 2021 :

➤ Enquête des commerçants par la CCI avec le portage financier suivant validé :

- Coût HT de cette enquête : 11 637.00 €

- Taux de subvention sollicité dans le cadre du FNADT 2021 : 80% soit 9 310.00 €

Reste à charge de la collectivité : **20% soit 2 327.00 €**

Question n°7 : Décision modificative n°01/2021**Ville de Goderville – opérations réelles**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains comptes du budget de l'exercice 2021 étant insuffisants, il propose d'effectuer les modifications de crédits comme suit :

❖ **1) Report de résultat cumulé d'investissement :**

Section d'investissement

Recette au 001 : + 137 490.31 €

Dépense au 001 : + 137 490.31€

❖ **2) Amortissement :**

Section d'investissement :

Recette au 28041582 - 040 : + 29 336.45 €

Recette au 021 : - 29 336.45 €

Section de fonctionnement :

Dépense au 6811 - 042 : + 29 336.45 €

Dépense au 023 : -29 336.45

❖ **3) Intégration travaux :**

Section d'investissement :

Dépense au 2041512 – 041 : 13 219.23 €

Recette au 238 – 041 : 13 219.23 €

❖ **4) Ajustement dépôt de garantie :**

275 : +1 666.66 €

165 : - 1 666.66 €

❖ **5) Ajustement de cotisations :**

6534 : + 5 000.00 €

6451 : - 5000.00 €

Question n °8 : Organisation de la semaine scolaire

Renouvellement à la rentrée scolaire 2021-2022

Avis favorable du Conseil Municipal à la continuité de la semaine de 4 jours et au renouvellement des horaires, comme suit :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45-11h15/13h15-16h15

Ce point devra également être abordé lors du Conseil d'école des deux écoles.

Question n °9 : Droits de réservation des logements locatifs sociaux

Passage à la gestion des flux

Avis favorable du Conseil Municipal sur les droits de réservation des logements locatifs sociaux et au passage à la gestion en flux. Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes pièces inhérentes à ce passage à la gestion en flux, notamment la convention de réservation qui vise à définir les modalités de mise en œuvre des attributions portant sur tout le patrimoine locatif social du bailleur sur le territoire de la commune.

Question n °10 : SDE76

Demande d'adhésion au SDE76 de la commune de Saint-Valéry-en-Caux

Avis favorable du Conseil Municipal sur la demande d'adhésion au SDE76 de la commune de Saint-Valéry-en-Caux. Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes pièces inhérentes à cette demande d'adhésion.

Question n °11 : Déclaration d'Intention d'Aliéner

Rue du Bel Air

Monsieur le Maire fait lecture de la DIA reçue le 17 mai 2021 par l'Office Notarial « Seine Estuaire » concernant la vente d'un immeuble sis 41 rue du Bel Air – parcelle A 1002 (76110 GODERVILLE), sis 35 rue du Bel Air – parcelle A 1004 (76110 GODERVILLE) et Le Bel Air – parcelle A 1010 (76110 GODERVILLE), des conjoints d'Arras à la S2C (IDEAME). Le tout constituant un prix de vente global de 385 000 € auxquels s'ajoutent les frais de commission, à hauteur de 30 000 €. Cette acquisition constitue une opportunité pour procéder à la reconstitution d'une unité foncière, au sein de ce secteur, à proximité du centre-bourg et du site de la Briqueterie. Le Service France Domaines va être consulté très prochainement ainsi que l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN).

Un débat s'instaure sur :

- *L'état général du château – présence de mérule et toiture à refaire,*
- *Les projets municipaux sur cette parcelle – mairie annexe pour y effectuer des célébrations (mariages etc...), y reloger les associations communales, se rapprocher du site de la Briqueterie (poumon vert), etc...*
- *Le financement et les demandes de subventions,*

Après la visio-conférence avec l'EPFN programmée le 11 juin 2021, un point sera refait avec l'ensemble du Conseil Municipal afin de délibérer à nouveau sur cette DIA.

1 abstention – Monsieur REVOL Philippe

Question n °12 : Modification du tableau des effectifs
Création d'un poste de rédacteur

Emplois permanents à temps complet :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois
Filière administrative		
Attaché	Attaché	1
Rédacteur territorial	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	2
Filière technique		
Technicien territorial	Technicien principal 1 ^{ère} classe	1
Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	3
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3
	Adjoint technique	4
Filière sanitaire et sociale		
Agent spécialisé des écoles maternelles	Agent spécialisé Principal 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	2
Filière police		
Garde Champêtre	Garde Champêtre Chef Principal	0
Filière sportive		
Educateur des Activités Physiques Sportives	Educateur des activités physiques sportives principal 1 ^{ère} classe	1

Divers :

Monsieur le Maire informe :

- *Du décès d'une administrée – une subvention sera peut-être allouée à la famille de la défunte dans le cadre du budget du CCAS,*
- *De la prise de poste de trois agents ; chargé de la programmation culturelle et de l'événementiel, chargée de la communication et des locations des salles communales, chargée de projets « PVD »,*
- *Des élections (départementales et régionales) du 20 et 27 juin 2021,*

Madame BOUREL Fanny prend la parole pour présenter l'association « Les Papillons ».

Monsieur ROSE Marc prend la parole pour présenter le label « Terre de Jeux 2024 ».

Séance levée à 20 heures 30.

Extraits de délibérations adressés à la SOUS -PREFECTURE

QUESTION N° 1 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 95
✓ Frais de scolarité – tarifs 2020-2021	
QUESTION N° 2 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 96
✓ Cantine scolaire municipale – tarifs 2021-2022	
QUESTION N° 3 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 97
✓ Garderie municipale – tarifs 2021-2022	
QUESTION N° 4 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 98
✓ Fonds FAJ – participation 2021	
QUESTION N° 5 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 99
✓ Indemnité – gardiennage de l'église communale	
QUESTION N° 6 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 100
✓ Demande de subvention – FNADT 2021	
QUESTION N° 7 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 101
✓ Décision modificative n°01/2021 – ville de Goderville – opérations réelles	
QUESTION N° 8 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 102
✓ Organisation de la semaine scolaire – renouvellement à la rentrée scolaire 2021-2022	
QUESTION N° 9 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 103
✓ Droits de réservation des logements locatifs sociaux	
QUESTION N° 10 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGES 104 à 105
✓ Demande d'adhésion au SDE76 de la commune de Saint-Valéry-en-Caux	
QUESTION N° 11 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 106
✓ Déclaration d'Intention d'Aliéner, rue du Bel Air	
QUESTION N° 12 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGES 107 à 108
✓ Modification du tableau des effectifs – création d'un poste de rédacteur	